

Public concerné, nombre,	Jeune âgé de 15 à 29 ans Avoir un contrat d'apprentissage avec une entreprise privée ou une collectivité territoriale (Mairie, Communauté de communes)
Prérequis, modalités et délai d'accès	Être issu d'une classe de 3 ^{ème} Possibilité d'intégrer directement la classe de 1 ^{ère} pour les élèves titulaires d'un CAPA ou issu d'une seconde, 1 ^{ère} ou terminale d'un cycle général ou technologique Inscription après entretien individuel de motivation et étude de dossier
Présentation générale (Problématique, intérêt)	Préparer les jeunes aux activités d'entretien et de création d'aménagements paysagers par la voie de l'apprentissage
Objectifs	Valoriser son expérience professionnelle par les sessions en entreprise et approfondir ses connaissances générales Développer ses techniques d'expression, de communication et d'analyse Maîtriser les gestes professionnels et les techniques d'entretien et de créations d'espaces verts Mettre en œuvre des méthodes techniques respectueuses du développement durable Développer son esprit d'initiative, son sens des responsabilités, sa capacité à s'adapter et à se situer dans le conflit professionnel Apprendre à travailler en sécurité

Contenu de la formation	Seconde Professionnelle				Première et Terminale Professionnelles			
	Modules d'enseignement général			Volume horaire	Modules d'enseignement général			Volume horaire
	EG1	Français		40	MG1	Français		99
	EG1	Education socio-culturelle		22	MG1	Education socio-culturelle		69.5
	EG1	Histoire Géographie		22	MG1	Histoire Géographie		69.5
	EG1	Vie Economique		22	MG1	Documentation		22
	EG2	Anglais		42	MG2	Anglais		78
	EG3	EPS		53	MG3	EPS		86
	EG4	Mathématiques		40	MG4	Mathématiques		99
	EG4	Physique Chimie		22	MG4	Biologie-Ecologie		60
	EG4	Technologies de l'informatique et du multimédia (TIM)		22	MG4	Physique Chimie		60
					MG4	Informatique		21
	Modules professionnels			Volume horaire	Modules professionnels			Volume horaire
	EP1	Contexte des chantiers d'aménagement		55	MP1	Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers		102
	EP2	Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels		50	MP2	Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager		112
	EP3	Travaux des aménagements paysagers		60	MP3	Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers		102
		Activités liées à l'alternance		80	MP4	Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers		61.5
		Enseignements à l'initiale de l'établissement		45	MP5	Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés		51
					MAP	Module d'adaptation professionnelle		24
	Total de la 2 ^{nde} Pro			575		Module facultatif		27
					EIE		56	
					Activités liées à l'alternance		144.5	
				Total sur 2 ans			1344	

<p>Modalités pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions professionnelles : Visites d'entreprises et de sites paysagers, intervention de spécialistes, travaux pratiques et chantiers école. • Supports pédagogiques • Matériel de vidéo projection • Arboretum, parc paysager • Plateau technique 																																												
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques : dossiers d'analyses techniques, reconnaissance des végétaux (notions de botanique et de biologie du végétal) agroéquipement - Relationnelles : Travail en équipe - Managériales : Economie d'entreprise - Organisationnelles : conduite d'un chantier paysager (technologie, entretien et conception, gestion de chantier) - Analytiques : Analyse de situations professionnelles - Linguistiques : Développement des notions d'anglais - Informatiques : Traitement de texte, tableur et Internet - Transversales : Elaboration d'un document de soutenance 																																												
<p>Durée</p>	<p>La durée de la formation est de 3 ans, soit 1919h au CFA à raison de 35h de cours par semaine. Elle peut durer entre 1 et 3 ans en fonction du cursus du jeune.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 17 semaines au CFA en 2nde Pro (soit ... heures) et 30 semaines en entreprise (soit 1050 heures) + 5 semaines de congés payés - 18 semaines au CFA en 1^{ère} Bac Pro (soit 611 heures) et 29 semaines en entreprise (soit 1015 heures) + 5 semaines de congés payés - 19 semaines au CFA en Tle Bac Pro (soit 733 heures) et 27 semaines en entreprise (soit 980 heures) + 5 semaines de congés payés 																																												
<p>Dates</p>	<p>Du 31/08/2020 au 30/06/2023</p>																																												
<p>Lieu(x)</p>	<p>La formation est dispensée à la MFR de Verneil Le Chétif – Lieu – dit Mangé – 72360 VERNEIL LE CHETIF</p>																																												
<p>Coût par participant</p>	<p>Coût annuel : Pour un élève interne</p> <table border="1" data-bbox="392 1279 1273 1688"> <thead> <tr> <th></th> <th>Seconde</th> <th>Première</th> <th>Terminale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Adhésion</td> <td>20€</td> <td>20€</td> <td>20€</td> </tr> <tr> <td>Frais de gestion</td> <td>50€</td> <td>50€</td> <td>50€</td> </tr> <tr> <td>Forfait transport</td> <td>20€</td> <td>20€</td> <td>20€</td> </tr> <tr> <td>Restauration</td> <td>850€</td> <td>900€</td> <td>950€</td> </tr> <tr> <td>Frais annexes</td> <td>340€</td> <td>360€</td> <td>380€</td> </tr> <tr> <td>Sorties pédagogiques</td> <td>50€</td> <td>50€</td> <td>50€</td> </tr> <tr> <td>Matériel/Fournitures</td> <td>40€</td> <td>40€</td> <td>40€</td> </tr> <tr> <td>Don Fondation</td> <td>2€</td> <td>2€</td> <td>2€</td> </tr> <tr> <td>Vie résidentielle</td> <td>50€</td> <td>50€</td> <td>50€</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>1 422€</td> <td>1 492€</td> <td>1 562€</td> </tr> </tbody> </table>		Seconde	Première	Terminale	Adhésion	20€	20€	20€	Frais de gestion	50€	50€	50€	Forfait transport	20€	20€	20€	Restauration	850€	900€	950€	Frais annexes	340€	360€	380€	Sorties pédagogiques	50€	50€	50€	Matériel/Fournitures	40€	40€	40€	Don Fondation	2€	2€	2€	Vie résidentielle	50€	50€	50€	TOTAL	1 422€	1 492€	1 562€
	Seconde	Première	Terminale																																										
Adhésion	20€	20€	20€																																										
Frais de gestion	50€	50€	50€																																										
Forfait transport	20€	20€	20€																																										
Restauration	850€	900€	950€																																										
Frais annexes	340€	360€	380€																																										
Sorties pédagogiques	50€	50€	50€																																										
Matériel/Fournitures	40€	40€	40€																																										
Don Fondation	2€	2€	2€																																										
Vie résidentielle	50€	50€	50€																																										
TOTAL	1 422€	1 492€	1 562€																																										
<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<p>M. Jean-Luc POUPON, directeur 0243381400</p>																																												
<p>Formateurs, Animateurs et intervenants</p>	<p>Mme Sandrine MOREAU Mme Cécile RICHER Mme Emilie CLOUET Mme Valérie POUPON Mme Delphine BESCOND-DELAUNAY M. Jean-Paul CHAUVIRE Mme Carine CAUCHAS M. Eric JUIN</p>																																												

<p>Suivi de l'action</p>	<p>Emargement par les apprentis et le formateur Attestation de stage Cahier de compétences de l'apprenti</p>
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>La formation est modulaire. Le jeune passe des épreuves certificatives (CCF) tout au long de la formation qui sont prises en comptes pour l'obtention du diplôme et des épreuves ponctuelles terminales. Pour le Bac Professionnel en 3 ans, il y a la possibilité de valider le diplôme du BEPA Travaux Paysagers au cours des 2 premières années de formation en épreuves certificatives (CCF)</p> <p>De plus, une évaluation de l'action de formation est réalisée auprès du jeune tout au long du parcours de formation afin de répondre au mieux à ses attentes.</p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Cette formation permet de devenir ouvrier qualifié dans une entreprise du paysage ou d'un service « espaces verts » d'une collectivité territoriale. Elle permet aussi de créer son entreprise. Elle permet la poursuite d'études en BTS ou en Certification de Spécialisation.</p>